

## Observatoire de la fragilité sociale dans la fonction publique - vague 2021

Février 2021

Enquête Harris Interactive pour



Enquête réalisée en ligne du 29 janvier au 15 février 2021. Échantillon de 1 502 personnes, représentatif des agents de la fonction publique âgés de 18 à 65 ans. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, versant de la fonction publique (État, territoriale, hospitalière), catégorie (A, B, C) et région de l'interviewé(e).

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\*

À la demande de Mutualité Fonction Publique, Harris Interactive a lancé une nouvelle vague de l'étude réalisée en 2018 auprès d'un échantillon représentatif d'agents de la fonction publique sur **leur perception des enjeux de santé au travail**.

Près d'un an après le début de la crise sanitaire liée à la Covid-19, cette nouvelle vague présente bien sûr un intérêt tout particulier. Au-delà du fait de mesurer si la façon dont les fonctionnaires perçoivent leurs conditions de travail et l'influence de celles-ci sur leur santé a évolué, l'objectif est d'évaluer **dans quelle mesure la situation exceptionnelle que nous connaissons depuis mars 2020 a eu un impact sur la manière dont ils envisagent la santé au travail**.

## Que retenir de cette enquête ?

### Un niveau de satisfaction des fonctionnaires qui reste élevé à l'égard de leur activité professionnelle

- Comme lors de la vague précédente, **les agents de la fonction publique expriment un niveau de satisfaction élevé à l'égard de leur activité professionnelle** (83%, +1 point par rapport à 2018), concernant de manière similaire l'ensemble des catégories et des versants, même si ce niveau est largement perfectible (seulement 22% de « très satisfaits »). Parmi les **éléments jugés à la fois importants dans l'absolu et satisfaisants au quotidien pour une majorité de fonctionnaires**, on peut citer notamment la sécurité de l'emploi, les relations avec les collègues, l'intérêt du travail au quotidien ou le fait de remplir une mission d'intérêt général, ces différents aspects étant évalués de manière tout aussi positive qu'elle l'était lors de la vague précédente, la crise sanitaire n'ayant donc pas eu d'impact majeur sur ces éléments structurels.
- Notons néanmoins que **les facteurs de fragilité relevés en 2018 restent valables aujourd'hui** : en ce qui concerne les relations avec la hiérarchie, la charge de travail et surtout la rémunération, le niveau de satisfaction, même s'il reste majoritaire, est sensiblement inférieur à l'importance accordée. On peut également observer que **les fonctionnaires sont très partagés sur la façon dont ils envisagent la poursuite de leur carrière dans le service public**. L'envie de continuer à y exercer s'est en effet renforcée pour 26% d'entre eux, elle n'a pas évolué pour 44%, **mais elle s'est affaiblie pour 30%** (et même 34% parmi les agents de catégorie A).

### Malgré la crise de la Covid-19, les difficultés vécues au quotidien dans le cadre de l'activité professionnelle ont peu évolué depuis 2018

- **La crise sanitaire ne semble pas avoir modifié de manière fondamentale les difficultés réelles que vivent au quotidien une partie des fonctionnaires dans le cadre de leur activité professionnelle**. Ainsi, une grande majorité d'entre eux affirment, comme en 2018, se sentir régulièrement fatigués (83%, -1 point), stressés (73%, -2 points) ou ressentir des douleurs physiques liés à leur position au travail (69%, +2 points). De même, une partie des agents déclarent être soumis à des contraintes répétées : 41% d'entre eux doivent régulièrement rester longtemps debout (-2 points) et 31% subir des rythmes de travail contraignants (+2 points). Toutes ces difficultés concernent davantage les agents de la fonction publique hospitalière, ce qui n'est pas uniquement lié au contexte de crise sanitaire puisque c'était déjà une caractéristique que nous avons relevée lors de la vague précédente.

On peut noter en revanche que, la période exceptionnelle que nous connaissons depuis un an ayant conduit à réduire de facto les interactions avec le public, seuls 19% des agents déclarent subir régulièrement des incivilités dans leur travail, contre 22% en 2018.

- Dans ce contexte, on peut également observer que les agents de la fonction publique se sentent **toujours trop peu accompagnés par la médecine du travail** : seulement 47% se disent satisfaits de la fréquence des visites dans le cadre de leur activité professionnelle, un score en légère baisse (-3 points) qui peut traduire une difficulté un peu plus importante à les réaliser dans les circonstances particulières que nous vivons depuis mars 2020.

### La crise sanitaire a néanmoins eu un effet majeur sur la meilleure prise en compte des enjeux de santé et de bien-être au travail

- Si la façon dont les fonctionnaires perçoivent leurs conditions structurelles de travail n'a, de façon plutôt étonnante compte tenu de la pandémie de Covid-19, que peu évolué, **la crise sanitaire a néanmoins permis de poser de manière beaucoup plus saillante qu'auparavant l'enjeu de la santé au travail**. En effet, 56% d'entre eux ont le sentiment que les enjeux de santé et bien-être au travail sont bien pris en compte par leur employeur, contre 44% qui pensent l'inverse. Si ce score peut paraître assez mitigé au premier abord (et d'autant plus que seulement 12% estiment que ces enjeux sont « très bien pris en compte »), **il connaît une hausse spectaculaire de 13 points par rapport à la vague précédente : il s'agit de la plus forte progression enregistrée dans ce baromètre**. S'il est, comme en 2018, plus élevé parmi les agents de la fonction publique territoriale et ceux de catégorie C, alors que ceux de la fonction publique hospitalière et ceux de catégorie A se montrent une nouvelle fois plus critiques que la moyenne dans ce domaine, cette progression significative concerne tous les versants et toutes les catégories.
- De fait, les circonstances jouent à plein : quand on leur demande si, dans le contexte de crise sanitaire que nous vivons depuis mars 2020, **ils estiment que ces enjeux de santé et bien-être au travail sont bien pris en compte par l'employeur, ce sont cette fois 59% qui répondent favorablement**. La crise sanitaire aurait-elle donc ici joué un rôle de « déclic » ? On peut le penser, d'autant que la proportion de fonctionnaires estimant que leur travail a une influence positive sur leur santé est en légère hausse (57%, +3 points), même si 31% pensent toujours l'inverse. Et près d'un agent sur deux considère toujours qu'à l'avenir son travail aura une influence plus importante sur sa santé qu'aujourd'hui (47%, -4 points), quand seulement 13% pensent l'inverse (+1 point).

## Les fonctionnaires font état de difficultés spécifiques liées à la réorganisation de leur activité professionnelle dans le contexte de crise sanitaire

- Par ailleurs, quand on les interroge spécifiquement sur la façon dont ils ont vécu les 12 derniers mois, **il apparaît que la crise sanitaire a eu un impact non négligeable sur les conditions de travail des fonctionnaires. Ne serait-ce que par la mise en place massive du télétravail**, qui a concerné les agents de la fonction publique comme le reste de la société. Ainsi, près d'un fonctionnaire sur deux (45%) déclare avoir télétravaillé sur l'ensemble de la période, et 27% d'entre eux être toujours en télétravail aujourd'hui. Cela concerne bien sûr au premier chef les agents de catégorie A (65% déclarent avoir télétravaillé au cours de la période) et ceux de la fonction publique d'Etat (61%), les agents de catégorie C et ceux de la fonction publique hospitalière étant très en retrait sur ce point (respectivement 32% et 19%). Et parmi ceux qui ont télétravaillé, près de la moitié (44%) l'ont fait en totalité quand 54% ont alterné entre présentiel et distanciel, le télétravail intégral étant là encore l'apanage des agents de catégorie A (54%) et de la fonction publique d'Etat (53%). **Les expériences sont très différentes en ce qui concerne le vécu de la crise sanitaire au sein de la fonction publique**, et il est donc difficile de parler des « fonctionnaires » comme d'un bloc homogène ayant un vécu similaire face à ces circonstances exceptionnelles.
- **De fait, le télétravail depuis le début de la crise sanitaire n'a pas été une situation facile pour une bonne partie de ceux qui l'ont expérimenté.** 45% de ces derniers estiment en effet qu'ils ont rencontré plus de difficultés dans l'exercice de leur travail que d'habitude (et même davantage chez ceux qui ont plus souvent connu le télétravail intégral, à savoir les agents de catégorie A et ceux de la fonction publique d'Etat) quand seulement 22% ont rencontré à l'inverse moins de soucis que d'habitude. Au global, si les relations de travail avec la hiérarchie ou les collègues n'ont pas représenté un problème majeur durant cette période, **les difficultés les plus importantes ont concerné la charge de travail (47%) et l'organisation des tâches au quotidien (43%)**, principalement chez les agents de catégorie A et bien sûr ceux de la fonction publique hospitalière. Mais aussi **le fait de se sentir isolé** (36%, et même 45% pour les catégories A et 43% dans la fonction publique d'Etat), qui a davantage concerné les personnes en télétravail (45%).

## Au global, les agents de la fonction publique portent un regard plutôt positif, mais toujours perfectible sur la protection sociale qui leur est proposée

- De manière générale, **le niveau d'information des agents de la fonction publique en matière de protection sociale reste largement perfectible.** Comme en 2018, près de la moitié d'entre eux se

déclarent en effet mal informés sur les questions relatives à la protection sociale (44%, -1 point) et aux enjeux liés à la santé au travail (44%, -3 points). Dans le détail, près d'un agent sur trois ignore toujours que les mutuelles de fonctionnaires permettent de prendre en charge les arrêts ou incapacités de travail (31%, -1 point). **Seuls 31% d'entre eux déclarent avoir déjà entendu parler du projet de réforme concernant la Protection sociale complémentaire (PSC)**, et même à peine un sur dix admet voir précisément ce dont il s'agit. 68% n'en ont jamais entendu parler, et même davantage parmi les agents de catégorie C (71%) et ceux de la fonction publique hospitalière (73%). Mais la très grande majorité de ceux qui en ont entendu parler se retrouvent pour estimer important que ce projet de réforme prévoie de protéger aussi bien les actifs que les retraités (89%).

- **A titre personnel, la majorité des agents interrogés indiquent disposer d'une complémentaire santé.** Il s'agit le plus souvent d'une mutuelle de fonctionnaires (40%) ou d'une mutuelle généraliste (32%), ces deux acteurs faisant partie de ceux, avec la Sécurité sociale et les associations, auxquels les fonctionnaires font toujours le plus confiance pour agir dans le bon sens en matière de protection sociale. **Et la majorité porte un regard plus positif que par le passé sur cette protection sociale : 80%** de l'ensemble des fonctionnaires se disent satisfaits de leur couverture globale santé / prévoyance (+8 points), et 81% de ceux qui disposent d'une complémentaire santé en sont également satisfaits (+4 points), même si seulement 26% déclarent que leur employeur participe au financement de cette complémentaire santé.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\*

***Merci de noter que toute diffusion de ces résultats doit être accompagnée d'éléments techniques tels que : la méthode d'enquête, les dates de réalisation, la taille de l'échantillon, le nom de l'institut – Harris Interactive – et le commanditaire.***

#### ***À propos de Harris Interactive***

Harris Interactive France est un acteur historique du marché des études.

Dirigé par ses fondateurs Nathalie Perrio-Combeaux et Patrick Van Bloeme, l'institut propose des approches innovantes, qualitatives et quantitatives, en France comme à l'international.

Animé par l'énergie de la passion, porté par l'innovation et convaincu que le marché est en pleine mutation, Harris Interactive accompagne ses clients face à leurs nouveaux challenges et repense avec eux le métier des études.

Depuis juillet 2014, Harris Interactive Europe (regroupant Harris Interactive France, Allemagne et UK) a rejoint ITWP permettant ainsi à ce groupe international d'étendre sa présence dans la filière études.

Suivez l'actualité de Harris Interactive sur [www.harris-interactive.fr](http://www.harris-interactive.fr), [Facebook](#), [Twitter](#) et [LinkedIn](#).

#### **Contact Harris Interactive en France :**

Jean-Daniel Lévy - Directeur du Département Politique & Opinion - 01 44 87 60 30 - [jdlevy@harrisinteractive.fr](mailto:jdlevy@harrisinteractive.fr)